

BTS COMMUNICATION

Formation en initiale ou en alternance en contrat d'apprentissage

Domaines et compétences

Le BTS Communication a pour objectif de former des spécialistes connaissant les techniques de la communication au sein des entreprises, des agences de communication ou encore des administrations et des collectivités. Le titulaire du BTS Communication devra maîtriser tous les aspects de la communication digitale (conception et rédaction de sites internet, animation de tous les canaux des réseaux sociaux), et également de la communication off-line, notamment l'organisation d'événements et la promotion de ceux-ci, tout comme la promotion de produits de l'entreprise.



Entreprises d'accueil

Entreprises de tous secteurs, pour lesquelles il est nécessaire de promouvoir la marque ainsi que ses produits.

Profil du candidat

- Baccalauréat général, technologique ou professionnel
- Capacité forte à communiquer
- Goût du challenge et dynamique
- Bon sens relationnel et très bonne présentation
- Bonne élocution et très bon orthographe
- Tenace, autonome et mobile
- Excellente connaissance des réseaux sociaux

Objectifs

- Devenir un expert en communication digitale, savoir parfaitement maîtriser la gestion de sites internet, et des réseaux sociaux.
- Devenir un expert en communication off-line, notamment la gestion d'événements
- Budgétiser, coordonner, planifier et contrôler les différentes étapes de la communication.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL *

• Les Cultures de la Communication	120 h
• Langue vivante étrangère	120 h
• Economie générale	70 h
• Economie d'entreprise	70 h
• Droit	70 h

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL *

• Cultures technologiques de la communication	150 h
• Veille opérationnelle	150 h
• Projet de communication	150 h
• Conseil et relation annonceur	150 h
• Droit de la communication et de la publicité	150 h

* En moyenne sur 2 ans - horaires non contractuels



Postes et fonctions visés

- Community Manager
- Chargé de Communication
- Attaché de Presse
- Rédacteur Concepteur
- Acheteur d'espaces publicitaires

Statut et rémunération de l'alternant

Statut de salarié en contrat d'apprentissage avec une rémunération pour les moins de 26 ans variant entre 43 et 78% du SMIC.

Modalités d'évaluation - Formalisation

- Evaluations par contrôle continu, examens blancs, et contrôle terminal au format National
- Remise d'un Diplôme par l'Education Nationale si réussite
- Remise d'une attestation de fin de formation